

Résolution

sur l'éducation affective, relationnelle et sexuelle des jeunes comme mesure de prévention du VIH/SIDA

Kinshasa (République démocratique du Congo), 5-8 juillet 2011

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Kinshasa (République démocratique du Congo) du 5 au 8 juillet 2011, sur proposition de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles et du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA,

CONSIDERANT que le VIH-SIDA est une pandémie mondiale qui constitue un défi pour le développement et le progrès social ;

CONSIDERANT que 33 millions de personnes vivent avec le VIH et que plus de 7.000 nouvelles infections par le VIH sont enregistrées chaque jour ;

CONSIDERANT que le 70% des 2 millions de personnes décédées depuis le début de la pandémie se situent en Afrique subsaharienne, où 22 millions de personnes vivent avec le VIH et le SIDA ;

SOULIGNANT la nécessité absolue de protéger les personnes vivant avec le VIH-SIDA de toutes les formes de discrimination afin qu'elles puissent bénéficier des protections à travers des programmes de santé publique ;

RAPPELANT le droit de toute personne à l'éducation de manière à offrir des possibilités équitables d'éducation et d'apprentissage à tous les enfants, garçons et filles, en assurant une éducation de qualité et la progression tout au long du parcours scolaire ;

CONSTATANT que les ressources financières internationales sont insuffisantes pour financer des programmes complets ;

SOLLICITE, en conformité avec l'Objectif du millénaire no 2, l'appui des Parlements pour le vote de lois afin d'assurer l'enseignement de base de qualité pour tous, en y intégrant les programmes d'éducation affective et sexuelle, cela pour permettre la réduction du trafic des enfants et par extension leur contamination par le virus du SIDA ;

APPELLE les pays et la communauté internationale à intensifier leurs efforts pour accroître les financements, notamment les financements innovants ;

SE FELICITE des propositions visant à convertir une partie de la dette combinée des pays en développement en fonds qui pourront être utilisés par les nations les plus touchées dans le monde, afin de les aider dans leur lutte contre la pandémie de VIH-SIDA.